



Edito

Le Baromètre nouveau est arrivé ! Après un long et difficile accouchement, le CODECO nous a présenté THE nouvel outil pour gérer la crise sanitaire au sein de notre secteur.

Énième tentative de nous brider pour les uns, libération conditionnelle pour les autres, le « baromètre » ne fait pas l'unanimité, mais nous pouvons a minima espérer qu'il empêchera des inepties telles que nous en avons connues, notamment le 22 décembre dernier...

Mais plus sérieusement, l'ACC a participé activement à l'assouplissement des conditions de reprise du secteur, au regard du plan initialement proposé par le ministre de la Santé. Après 3 semaines de travail collectif très intense, avec les autres fédérations sectorielles et le Cabinet de la ministre de la Culture, nous sommes arrivés à un outil un peu plus tolérable, bien qu'il soit encore franchement perfectible.

Nous poursuivons notre investissement dans ce dossier afin d'assurer que les éléments relatifs à la ventilation et à l'application du CST soient assouplis ou supprimés lorsqu'ils seront évalués, tout en garantissant un fonctionnement le plus cohérent possible.

Lors de nos échanges, nous avons rappelé systématiquement que ces restrictions sont limitées à quelques secteurs et que la discrimination que nous subissons face au secteur marchand est toujours bien présente, c'est notamment la raison pour laquelle nous n'étions pas favorables à la conception d'un baromètre sectoriel. Un rendez-vous est pris au Parlement de la FWB en février pour exposer les impacts de la crise sur la culture. Nous vous informerons des avancées que nous pourrions encore obtenir.

Et enfin, l'équipe profite de cette 1^{ère} infolettre de l'année pour vous réitérer nos meilleurs vœux pour 2022 !



Rendez-vous

8 février 2022 (Wépion) : Journée pro de l'ASTRAC. Au menu : une table ronde sur les droits culturels et l'exercice de la démocratie à l'épreuve de la crise sanitaire ainsi que des ateliers participatifs sur des sujets aussi variés que travailler avec les jeunes, la ventilation des espaces culturels, faire équipe autrement face à la pandémie, l'éclairage scénique avec des LED, etc. [Infos](#)

15 février 2022 (Namur) : présentation des **résultats de l'étude menée durant l'année 2021 et consacrée à la filière des musiques actuelles.** Portée par le CCMA (Comité de concertation des métiers des musiques actuelles) regroupant les fédérations professionnelles du secteur, cette étude est un premier état des lieux des métiers de ce secteur : métiers artistiques et de création, booking, management, production, édition et diffusion. Présentation ouverte à toute personne directement ou indirectement liée au secteur musical. [Infos](#)



Formations

Culture Plus



CULTURE PLUS

Le [programme](#) pour le 1er semestre 2022 est en ligne !

Prochaines formations :

- **9 et 10 février 2022** (Namur) : [Facilitation visuelle](#). Acquérir les super pouvoirs de la pensée visuelle.
- **10, 14, 21 février et 7 mars 2022** (soirées EN LIGNE) : [A portée d'ouïe](#). Introduction à la médiation culturelle dans un contexte musical.
- **22 février 2022** (Namur) : [Garder, jeter ou classer ?](#) Organiser ses documents numériques et papier.

> Notez aussi la date du **24 mars 2022** : formation gratuite (20€ si présentiel) sur le [décret des Centres culturels](#) à destination de vos administrateur.trice.s.

Catalogue de formations FWB

Le catalogue du service général de l'action territoriale du 1^{er} semestre 2022 proposant une série de formations est disponible. Les formations proposées dans ce catalogue s'adressent aux bibliothécaires, aux animateurs et animatrices des Centres culturels, des CEC ou de PointCulture, ainsi qu'aux responsables de projets culturels et à toute personne travaillant dans le secteur socioculturel ou de la petite enfance. [Infos](#)

CESSoC

L'agenda des formations pour le 1^{er} semestre est disponible sur le site de la CESSoC. Au programme du mois de février : les marchés publics de faibles montants, la réforme des Aides à la Promotion de l'Emploi (APE), la gestion des ressources humaines dans son asbl. [Infos et inscriptions](#).

Fonds 4S

La prévention primaire du burn-out vise à prendre des mesures au sein de votre asbl en vue d'éviter l'apparition du burn-out. Le Fonds 4S vous propose un accompagnement d'équipe avec un opérateur conventionné par l'APEF. Les

frais liés à ce projet sont entièrement pris en charge par le Fonds 4S. Il n'a aucun impact sur le Budget Maximum Autorisé (BMA) de votre asbl. L'APEF organise une séance d'information en visioconférence ce jeudi 27 janvier 2022.

[Infos](#)



Baromètre Covid

L'ACC avec de nombreuses fédérations du secteur culturel a publié un [communiqué de presse](#) expliquant le refus du baromètre Covid tel que proposé en date du 20 janvier 2022. Extrait : « A l'heure actuelle, son application n'offrirait aucune assurance de reprise pérenne et de prévisibilité des activités du secteur culturel. Au contraire, il confirme la position adoptée par le politique qui continue à considérer la culture comme une variable d'ajustement, un secteur non essentiel sans égard aux conséquences sur l'emploi, la motivation de ses acteurs et la population ».

Retrouvez aussi notre revue de presse-covid (spéciale secteur Centres culturels) sur notre site qui reprend tous les articles, cartes blanches, communiqués et interventions dans les médias depuis le début de la crise : <https://www.centres-culturels.be/ressources/> > publications > presse-covid.



Appel à initiatives – Danses en fête FWB

Du 20 au 24 avril 2022, sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la danse sera mise à l'honneur sous toutes ses formes et dans tous ses états ! L'idée de cette grande fête de la danse est simple : réunir un nombre important d'acteurs de la danse, qu'ils soient opérateurs culturels, compagnies de danse ou écoles de danse pour mettre en valeur la danse dans sa dimension plurielle sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

> **L'Appel à Initiatives 2022** s'adresse aux structures qui souhaitent participer à cette fête de la danse. Si entre le 20 avril et le 24 avril 2022, vous envisagez de programmer de la danse, d'organiser une rencontre avec des danseur·ses, des chorégraphes, ou encore des scénographes, des musicien·nes, ou toutes personnes qui travaillent dans la production de spectacles de danse, faites connaître vos différentes initiatives en répondant à cet appel et vous ferez partie d'une campagne de communication nationale (presse / web / médias). Vous pouvez aussi être accompagnés au niveau logistique, organisationnel ou de mise en réseau. [Infos et appel.](#)

Attention la deadline est prolongée au 28 février 2022.

Réunion d'information sur l'appel à destination des opérateurs culturels, théâtres, salles, écoles de danse, compagnies, chorégraphes, artistes, pouvoirs publics, etc... le 31 janvier 2022 à 11h00 en visioconférence.

[Infos](#)



Appels à projets

Appel à projet "Rénovation énergétique des infrastructures culturelles"

L'objectif principal consiste à rénover le parc immobilier affecté à des activités culturelles et à le rendre plus efficace sur le plan énergétique et des ressources. La rentrée d'un projet même incomplet (il y a un délai pour le régulariser) peut être très intéressante, il y a un financement jusqu'à 70 % dans le meilleur des cas. Clôture de l'appel : **1 février 2022**. [Infos](#)

Fête de la Musique

Pour sa 38ème édition, la Fête de la Musique se déroulera du vendredi 17 juin au mardi 21 juin 2022. Comme chaque année, le Conseil de la Musique fournira un soutien financier et/ou promotionnel à une série d'opérateurs aux quatre coins de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Clôture de l'appel : **7 février 2022**. [Infos](#).

Transmission de la mémoire

Appels à projets extraordinaires dans le cadre du décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire. Les appels visent à valoriser, auprès des générations futures, la production et la transmission de témoignages et d'œuvres d'art, à la fois comme traces des crimes couverts par le décret mais aussi comme actes de résistance posés contre ces crimes. Clôture de l'appel : **18 février 2022**. [Infos](#)

Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité (PCI)

Appel visant à promouvoir des projets en lien avec l'éducation des jeunes à la citoyenneté, la promotion des droits des personnes migrantes, le dialogue interculturel et toutes leurs déclinaisons. Clôture de l'appel : **21 février 2022**. [Infos](#)

Fonds Céline Ramos

Le Fonds soutient des projets qui œuvrent au profit de personnes défavorisées sur le plan économique et social en Belgique. Clôture de l'appel : **22 février 2022**. [Infos](#)

Vis mon village – appel exceptionnel

Appel exceptionnel à destination des villages victimes des inondations : projets concrets avec une dynamique participative locale qui améliorent la qualité de vie dans le village, nouvelles initiatives de proximité, positives, porteuses de vivacité et d'enthousiasme communicatif. Des initiatives prises par des citoyen-ne-s, personnellement sinistré-e-s ou non. Clôture de l'appel : **8 mars 2022**. [Infos](#)

Générationnaires solidaires – FRB

L'appel vise à soutenir des initiatives citoyennes solidaires et innovantes qui valorisent le lien social entre les générations et qui améliorent différents aspects de la vie quotidienne via des projets portés par des équipes impliquant des jeunes. Ces projets permettront d'améliorer la vie quotidienne de tout un chacun. Ils pourront toucher aux différents aspects de la vie quotidienne et impacter positivement toutes les générations. Clôture de l'appel : **10 mars 2022**. [Infos](#)

Prométhéa | PRIX BRUOCSELLA

Les entreprises mécènes du collectif BRUOCSELLA de Prométhéa soutiennent chaque année des projets créatifs qui contribuent à la mise en valeur du patrimoine et/ou à l'amélioration de l'environnement urbain à Bruxelles. Clôture de l'appel : **13 mars 2022**. [Infos](#)



Publications

[Les centres culturels à la rencontre de leurs territoires](#) : dossier réalisé par Morgane Degrijse, coordinatrice de la Plateforme d'observation des droits culturels (Culture & Démocratie) - Journal 53.

[« Volontaires & changement : allons de l'avant ! »](#) : cahier de la PFV qui vous invite à identifier le rôle essentiel du volontariat dans la création de lien social et à mieux appréhender le changement avec les bénévoles. Réflexions, études, témoignages et outils sont au rendez-vous pour prendre du recul sur vos pratiques et vous offrir une bulle d'oxygène !

[Zoom sur « L'emploi non marchand en Fédération Wallonie-Bruxelles »](#) : Que recouvre l'emploi non marchand ? Qu'en est-il sur le territoire de la FW-B ? Que représente-t-il en termes d'emplois ? Quels sont les profils des travailleurs et travailleuses du non marchand en FW-B ? Le secteur du non-marchand reste encore trop méconnu par le public faute d'un nombre trop restreint d'études scientifiques. La Direction de la Recherche de la FWB-B s'est penchée sur la question.



Nouvelles directions

Nous souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès à :

Elodie Deborgies, directrice du [Centre culturel Pays des Collines](#)

Sandrine Demolin, directrice du [Whalll](#), Centre Culturel de Woluwe-Saint-Pierre

Sarah Launois, directrice du [Foyer culturel de Manage](#)



Offres d'emploi

Toutes les offres d'emploi sont disponibles sur notre site – [rubrique emploi](#).

Centre culturel d'Etterbeek recrute :

Régisseur.euse-technicien.enne lumière

Date limite de candidature : 31/01/2022

Centre culturel de Jette recrute :

Référent.e rayonnement des actions du CC de Jette

Date limite de candidature : 31/01/2022

Centre culturel de Nassogne recrute :

Animateur.trice polyvalent.e

Date limite de candidature : 10/02/2022

Centre culturel du Brabant Wallon recrute :

Assistant-e de direction

Date limite de candidature : 13/02/2022

Centre culturel d'Etterbeek recrute :

Responsable administratif.ive et financier.ère

Date limite de candidature : 15/02/2022

Centre culturel de Braives-Burdinne recrute :

Collaborateur.trice administratif.ive

Animateur.trice socioculturel.le

Date limite de candidature : 15/02/2022



Actus EU/INT

Nouveau guide de financements de l'UE

La Commission européenne lance CulturEU pour s'orienter dans le paysage des financements européens. Il répertorie toutes les opportunités de financement disponibles au niveau de l'Union Européenne pour les secteurs de la culture et de la création. C'est un outil en ligne, en quelques clics vous trouverez le financement européen le plus adapté à votre recherche. Vous pourrez identifier les sources de financement et les appels disponibles qui vous conviennent le mieux. Télécharger le [guide ici](#).

Réseau européen des Centres culturels

L'ACC est membre de l'ENCC et se réjouit de voir les prochains objectifs et activités de l'ENCC pour 2021-2024. La candidature de l'ENCC pour obtenir un financement de 3 ans de l'UE devrait être finalisée prochainement, cela permettra de mettre en œuvre le projet CUBE ("La culture pour tout le monde"). Les infos sont disponibles [ici](#).

2022 année européenne de la jeunesse

L'objectif est de mettre en lumière l'importance pour la jeunesse européenne de construire un avenir meilleur : plus écologique, plus inclusif et plus numérique. Elle offrira de nombreuses possibilités d'apprendre, de partager sa vision, de rencontrer d'autres personnes et de participer à des activités dans toute l'Europe. Le [portail européen de la jeunesse](#) consacre une page à cette année unique. Vous y trouverez des informations sur l'[année européenne de la jeunesse 2022](#) et ce que l'Union Européenne a prévu pour rendre hommage à la jeunesse européenne et lui apporter son soutien. Une carte interactive des activités vous permettra de parcourir les événements et activités liés à l'année européenne de la jeunesse qui seront organisés dans toute l'Europe.



[Qu'est-ce qu'un Centre culturel ?](#) (version 2021)

Pour comprendre la BA-ba des Centres culturels : lisez et partagez le [guide des Centres culturels](#)

[Et les droits culturels, kesako ?](#)

Rédaction : Équipe de l'ACC – ACC asbl – Avenue des Arts 7-8 – 1210 Bruxelles

- www.centres-culturels.be

ASBL/BCE 0418.746.921/ RPM Trib. Bruxelles/ Belfius BE 90 0682 0781 3332

Avec le soutien de :



L'ACC traite vos données à caractère personnel à des fins de gestion interne: permettre de vous informer via notre newsletter le plus efficacement possible. Les données à caractère personnel en notre possession ne sont en aucun cas traitées à des fins commerciales, ni transmises à des tiers. À l'égard des données à caractère personnel vous concernant, vous disposez d'un droit d'accès et, le cas échéant, d'un droit de rectification ou d'effacement pour de justes motifs. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements auprès de l'ACC.

Vous avez des remarques, des suggestions? Envoyez un mail à info@centres-culturels.be